Le Courrier des Maires, 18 décembre 2013

DÉCENTRALISATION 18/12/2013

Accord en CMP sur le texte de décentralisation, le Haut conseil des territoires supprimé

par AFP

© Sénat

La commission mixte paritaire (CMP) présidée par Jean-Pierre Sueur (photo) s'est accordée sur le projet de loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles, au prix de la suppression du Haut conseil des territoires (HCT), institution dont ne voulait pas la Haute assemblée, le 17 décembre. Les sénateurs ont pour leur part accepté l'automaticité de transformation en métropole de la plus grande partie des communautés urbaines.

Une commission mixte paritaire (CMP, sept députés, sept sénateurs) chargée de trouver un texte commun aux deux chambres sur le projet de loi sur la décentralisation est parvenue à un accord en supprimant le Haut conseil des territoires prévu par le gouvernement, a annoncé le 17 décembre le sénateur PS et président de la commission des lois, Jean-Pierre Sueur. Le texte sera présenté jeudi 19 décembre, d'abord aux sénateurs puis aux députés.

La création d'un Haut conseil des territoires (HCT), organe de concertation entre le gouvernement et les collectivités locales, était la principale pierre d'achoppement puisque l'Assemblée nationale lui avait donné son feu vert tandis que le Sénat, qui estime jouer déjà ce rôle, la refusait. « L'Assemblée a accepté de retirer la création du HCT », a précisé à l'AFP Jean-Pierre Sueur, qui présidait la CMP.

Phoca PDF